



## SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2017

### La mobilité partagée et alternative en Wallonie : « peut mieux faire »

Pour la semaine de la mobilité, l'IWEPS fait le point sur les modes et moyens de déplacement des Wallons. Selon les données d'enquêtes, la mobilité partagée et l'utilisation plus « durable » de la voiture ne rencontrent pas encore un franc succès en Wallonie. L'occasion aussi de mettre en lumière les principaux indicateurs statistiques en matière de mobilité.

Du 16 au 22 septembre, se déroule comme chaque année, la semaine de la mobilité en Wallonie<sup>1</sup> et à travers l'Europe. Une semaine pour apprendre les alternatives à l'usage de la voiture et son utilisation « raisonnée ». Dans cet esprit, le concept de mobilité partagée investigate la question de la possession individuelle d'un bien, questionnement facilité par le développement de nouvelles technologies et par de nouveaux usages dans la mobilité. Il englobe les différents systèmes pour la mise à disposition de véhicules à plusieurs utilisateurs que ce soit via le covoiturage, l'autopartage, voire le vélo partagé, et peut également comprendre la mutualisation d'infrastructures, de parkings...

La finalité est d'offrir une alternative à l'« autosolisme » et ainsi de réduire l'impact de la voiture tant pour la collectivité (embouteillages, pollution, emprise au sol) que pour l'individu (dépenses liées à la possession et à l'utilisation d'un véhicule...). Certains services sont d'ailleurs proposés au niveau local ou régional tels que les différents services relatifs au covoiturage<sup>2</sup> : l'application 'ComOn', la centrale de covoiturage carpool.be, les places de stationnement localisées à proximité de nœuds et axes stratégiques à l'aide de partenariats avec différents opérateurs privés ou publics...

<sup>1</sup> <http://mobilite.wallonie.be/home/agenda/semaine-de-la-mobilite.html>

<sup>2</sup> C'est l'utilisation conjointe et organisée (à la différence de l'auto-stop) d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs tiers passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun. La règle statistique veut également que, dans le véhicule, se trouve au moins une personne extérieure au ménage (que ce soit comme conducteur ou comme passager).

La mobilité partagée ou l'utilisation plus « durable » de la voiture ne recueille pas pour l'heure un franc succès dans les résultats des enquêtes de mobilité :

- Selon le dernier « Diagnostic fédéral des déplacements domicile-travail » de 2014<sup>3</sup>, le covoiturage apparaît comme une alternative intéressante pour 3,4% des personnes travaillant en Wallonie face à l'usage seul ou en famille de la voiture qui demeure dominant (81,7%).
- Quant aux transports publics, on obtient les chiffres de 4% pour les bus TEC et 5% pour le train.
- L'enquête Beldam 2010 nous apprend que plus de 10% des travailleurs en Belgique covoiturent au moins trois fois par semaine (8% des travailleurs, soit 73% des co-voitureurs, le pratiquent avec des membres de leur famille). Les Wallons covoiturent deux fois plus régulièrement (16%) que les Flamands (8%). Le pourcentage de co-voitureurs réguliers (13%) est assez stable entre 15 et 54 ans mais chute à 5% après 55 ans.

Une explication à ce faible engouement est sans doute à trouver dans les changements organisationnels du travail dans les entreprises (télétravail...) ou dans une sous-représentation de la pratique du covoiturage dans les résultats de l'enquête. En effet, étant donné le caractère plus ponctuel de ce mode de transport, il est moins facilement détectable par un questionnaire « classique ».

## Bref aperçu de la mobilité en Wallonie

Par ailleurs, le chapitre « mobilité » de [l'édition 2017 des « Chiffres-clés de la Wallonie »](#) de l'IWEPS met en perspective les différents enjeux de la mobilité sur le territoire wallon. De nouvelles données ont permis la mise à jour de quelques indicateurs :

- **Parc de véhicules en 2016** : 2 291 083 véhicules sont enregistrés en Wallonie au 1er août 2016 (contre 2 241 786 en 2015, en augmentation de +10% entre 2010 et 2016, toutes catégories confondues) dont 1 768 300 voitures particulières (+9% depuis 2010). Il y a en Wallonie 491 voitures particulières pour 1 000 habitants, contre 507 en Belgique.
- **Immatriculation en 2016** : 410 713 voitures particulières ont fait l'objet d'une demande d'immatriculation (soit +3%) : 38% en tant que voiture neuve (154 782 unités) et 62% en tant que voiture d'occasion (255 931 unités). Les immatriculations des voitures particulières neuves progressent de +11,3 % par rapport à 2015 et concernent principalement la motorisation essence (+24,7 %). Au niveau des voitures d'occasion, la tendance est à la baisse (-1%) par rapport à 2015.
- **Nombre de personnes tuées sur les routes wallonnes en 2016** : 302 (contre 326 en 2015) ; les 11 240 accidents corporels répertoriés en 2016 (contre 11 462 en 2015) représentent, en nombre de victimes, 302 individus décédés dans les 30 jours, 1 074 blessés graves et 13 921 blessés légers.
- **Trafic dans les deux aéroports wallons en 2016** : 7,7 millions de passagers ont été transportés via les aéroports wallons en 2016 (+7%) et plus particulièrement via l'aéroport de Charleroi qui poursuit sa forte croissance pour atteindre le chiffre record de 7,3 millions de passagers en 2016

---

<sup>3</sup> Enquête « Diagnostic fédéral des déplacements domicile-travail » (2014), [http://mobilit.belgium.be/fr/mobilite/domicile\\_travail](http://mobilit.belgium.be/fr/mobilite/domicile_travail)

(+6% en 2016). Le trafic aérien wallon de passagers représente 25% du trafic belge en 2014, Charleroi étant le deuxième aéroport derrière l'aéroport de Bruxelles-National (23 millions de passagers). 660 millions de tonnes de marchandises ont transité par l'aéroport de Liège en 2016 (+2%), ce qui confirme son statut de premier aéroport cargo de Belgique depuis 2009.

- **Trafic fluvial de marchandises en Wallonie en 2016** : 39,5 millions de tonnes transportées (-1% par rapport à 2015) mais 84 004 EVP, soit une progression de 40% du trafic conteneurisé par rapport à 2015.

#### **NOUVEAU – Deux enquêtes de mobilité en Wallonie**

Afin d'obtenir des informations à jour relatives aux comportements et stratégies des résidents wallons en matière de mobilité, l'IWEPS a mis en place un outil innovant et récurrent. Deux enquêtes ont ainsi été menées en 2016-2017 auprès d'échantillons représentatifs de la population, à savoir :

**MOBWAL** : une enquête régionale de mobilité en face-à-face (méthode CAPI <sup>4</sup>) pour comprendre les pratiques de mobilité des Wallons.

**GPSWAL** : une enquête de suivi des déplacements des Wallons par GPS via l'usage de smartphones afin d'obtenir, de manière chronologique et exhaustive, arrêt par arrêt, les motifs et modes de déplacements.

Ces deux enquêtes sont à présent terminées. L'analyse des données et la diffusion de leurs résultats devraient permettre de tirer des enseignements utiles notamment à la prise de décision politique. Plus d'informations via le site <https://www.iweps.be/projets>.

Plus d'infos ? Sur [le site de l'Institut](#), dans la rubrique « indicateurs statistiques » ayant pour thème « Mobilité », est présenté un set d'indicateurs, calculés sur la base des derniers chiffres disponibles. Des informations traitant de la thématique « Mobilité » sont également disponibles à un niveau infrarégional (communes, provinces, ...) via l'outil [WalStat](#).

**L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)** est un institut scientifique public (O.I.P) d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : <https://www.iweps.be>

---

<sup>4</sup> Computer Assisted Personal Interviewing